

Participants :

Monsieur le Maire, Denis Hommel

Madame la directrice de l'école maternelle, Véronique Grussenmeyer

Sandra Strasser, adjointe responsable du périscolaire et des écoles

Les enseignantes : Sophie Lottmann, Delphine Oberle, Thérèse Vincent

Les représentantes des "Parents Matelots" : Lauriane Schott, Rosalie Huber et Cyrielle Godard

La représentante de l'APEPA : Marie-Laure Morel

1. Les activités pédagogiques

Mme Grussenmeyer précise que la mise en place du protocole sanitaire a limité indéniablement les activités pédagogiques qui avaient lieu de manière récurrente d'ordinaire au sein de l'école maternelle. Ainsi, il n'y a pas pu avoir de semaine du goût, pas de cycle de baby gym, pas d'animation lecture comme cela a pu se faire par le passé.

En revanche, les enfants de l'école maternelle ont eu la chance de fêter ensemble Noël avec le maintien d'une fête de Noël ainsi que la venue toujours aussi attendue et magique du Père Noël. Les enfants ont également pu réaliser des activités riches et variées sur TBI (lecture, phonologie ...).

Enfin, le cycle natation a pu être maintenu pour les élèves se trouvant en grande section qui profitent actuellement des plaisirs de l'eau. Mme Grussenmeyer précise qu'il n'y a pas de mélange d'élèves au niveau des communes (du fait du protocole sanitaire), ce qui permet d'apprendre la nage dans des conditions optimales avec des maîtres-nageurs davantage disponibles. Les enseignantes qui encadrent précisent que les enfants sont particulièrement réjouis de pouvoir vivre ces moments ! Un seul petit bémol : du fait de la crise sanitaire, la conseillère pédagogique a dû donner priorité aux élèves de grande section. De ce fait, les élèves de moyenne section n'ont pas pu être de la partie comme initialement prévu.

La réservation est d'ores et déjà en cours pour l'année scolaire prochaine afin que les élèves de moyenne et grande section puissent développer des compétences en matière de natation.

Il faut noter également que les parents n'ont pas eu à déboursier un euro pour cette activité piscine ce qui a été très apprécié. En effet, la Communauté des communes du Pays Rhénan prend en charge le coût des entrées à la piscine et la Commune d'Offendorf se charge du transport.

Une activité jardinage est en train également de voir le jour. En effet, 4 bacs ont été mis à disposition par la commune afin que toutes les classes puissent participer à la plantation de fleurs.

Les élèves de grande section vont également démarrer un cycle vélo prochainement, quand la météo le permettra, les mardis et vendredis après-midi selon les classes. Plusieurs ateliers (dont parcours, freinage, panneaux de signalisation) vont être mis en place. Il y aura 1 atelier dans le parc et deux dans la cour. Les enfants viendront donc en vélo ces jours-là à l'école pour profiter de ce beau projet.

Des mini-olympiades auront également lieu. Pas sous le format que certains parents ont connu par le passé, mais l'équipe enseignante a tenu à maintenir le projet malgré tout. Ainsi, les élèves des niveaux concernés (moyenne et grande sections) auront différentes tâches sportives à accomplir le mardi 22 juin et le jeudi 24 juin prochains. Mme Grussenmeyer précise qu'elle aura besoin de 5 à 6 parents à chaque fois pour encadrer.

Enfin, si cette année si particulière ne permet pas à nos enfants de participer à la traditionnelle sortie scolaire de fin d'année, l'équipe enseignante a à cœur de mettre en place quelques jeux de kermesse afin de marquer la fin de l'année scolaire de manière ludique. Mme Grussenmeyer précise qu'il n'y aura malheureusement pas de parents conviés à ce temps fort pour l'école du fait des conditions sanitaires mais qu'elle aura besoin certainement de quelques parents pour aider.

2. La dérogation aux rythmes scolaires

Chaque élève doit effectuer 24 h d'enseignement sur 9 demi-journées. Néanmoins, une dérogation pour que l'enseignement soit dispensé sur 8 demi-journées peut être accordée suite à un vote organisé en conseil d'école valable pour 3 années scolaires. Le précédent vote ayant amené à la semaine de 4 jours, il a été reconduit à l'unanimité. Prochain vote en 2024.

3. La rentrée de septembre

La période d'inscription est désormais terminée. Voici les effectifs pour la rentrée prochaine :

- 29 élèves seront en petite section (dont 8 venant des communes voisines – Gamsheim et Herrlisheim)
- 26 élèves seront en moyenne section
- 21 élèves seront en grande section

Ce qui fera un total de 76 élèves donc une baisse de 10 élèves par rapport à cette année scolaire. Malgré cela, les 4 classes sont heureusement maintenues pour l'instant. A noter qu'il y aura un équilibre entre les monolingues et les bilingues. La répartition sera finalisée fin juin. Une information officielle parviendra aux familles fin juin.

Concernant les postes, seul celui de Mme Dietrich attend encore confirmation. La demande de maintien a été formulée mais il faut encore patienter pour connaître la réponse. D'autre part, l'une des ATSEM attendant un heureux événement pour cette fin d'année ; la commune s'apprête à recruter une personne pour effectuer un remplacement de septembre à décembre.

Mme Grussenmeyer précise qu'en ce qui concerne l'accueil des enfants qui entreront en petite section à la rentrée prochaine, elle fera de son mieux au vu de la situation sanitaire. Un padlet sera certainement réalisé, comme cela a déjà été mis en place à cette rentrée, afin que les enfants puissent être préparés au mieux à l'entrée à l'école.

A noter que pour les élèves qui passent en moyenne ou grande section, il n'y a rien de spécial à faire. Une fiche de renseignements sera à compléter en revanche pour les futurs CP mais toutes les précisions seront données par le corps enseignant fin juin.

La création d'une 8^{ème} classe de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2021-2022

Dans le cadre de la limitation des effectifs en classe de CP, l'école élémentaire doit ouvrir une 8^{ème} classe. Cependant, les conditions actuelles ne permettent pas d'accueillir cette 8^{ème} classe dans les locaux de l'école élémentaire.

• Quelles solutions envisagées ?

Ainsi, plusieurs solutions ont été étudiées avec les différents partenaires de l'école (mairie, enseignants, inspection) afin de trouver celle qui serait la plus adaptée. Plusieurs pistes ont été évoquées ; entre autres des transformations conséquentes de locaux existants (ne pouvant pas être réalisées en quelques mois seulement), un enseignement dispensé dans une structure modulaire ou encore l'utilisation de la 5^{ème} salle de classe disponible à l'école maternelle (bien qu'utilisée actuellement par les enseignantes de l'école maternelle comme coin lecture).

En conséquence, c'est cette dernière solution qui apparaît être la meilleure aux yeux des différents partenaires de l'école. Les représentants des parents d'élèves des deux écoles (maternelle et élémentaire) ont été associés à la réflexion lors d'une précédente réunion tenue fin avril.

- Quelle classe concernée ?

C'est la classe de CP bilingue qui a été retenue. Le choix s'est effectué en fonction des places disponibles au périscolaire car les différents partenaires de l'école ne souhaitaient pas que les enfants aient à se déplacer le midi et le soir par transport scolaire sachant qu'un périscolaire était sur place, à l'école maternelle. Le périscolaire a donné son accord de principe mais ceci nécessite des aménagements au niveau des toilettes car cette nouvelle classe utilisera une partie des toilettes du périscolaire qui doit être aménagée en box fermés, les élèves étant plus grands. De plus, M. Wendling, directeur de l'école élémentaire, assurera une permanence dans les locaux de l'école maternelle puisque les élèves de CP demeurent sous sa responsabilité.

Un courrier est actuellement en cours de rédaction par les différents partenaires de l'école afin d'expliquer les tenants et les aboutissants. Mme Oberle précise qu'elle expliquera également aux enfants concernés où ils seront pour qu'ils puissent se projeter également, comme tout futur CP.

4. Les investissements de la Commune

Monsieur le Maire fait un état des lieux chiffré concernant l'investissement et le fonctionnement de l'école maternelle. Il précise que la salle de motricité devrait être équipée prochainement de matériel de projection puisque la salle qui était utilisée à tour de rôle par toutes les classes de maternelle est celle qui accueillera à la rentrée prochaine la classe de CP bilingue.

Une réflexion est engagée concernant la protection de ce nouveau matériel quand la salle sera utilisée pour la pratique d'activités sportives.

Des jeux extérieurs ainsi qu'un bac à sable avec un parasol fixe sont en cours de réalisation et de rénovation. L'installation du bac à sable tarde un peu à cause des difficultés à trouver un professionnel pour le faire. Un projet d'aménagement de la cour avec des tracés au sol (type marelle entre autres) est prévu. Un travail de réflexion et de réalisation mené conjointement entre les agents communaux et les enseignantes est en cours pour la rentrée prochaine.

Des projets d'achats ont été par ailleurs évoqués :

- un meuble à roulettes pouvant accueillir des bacs autonomes afin de mutualiser le matériel pédagogique au sein de l'équipe enseignante
- un écran pour la salle de motricité

Des problèmes de réglage des brise-soleils ont également été évoqués.

5. Divers

Concernant le volet médical, Mme Grussenmeyer précise qu'une visite médicale a été organisée pour les élèves de grande section. Une personne de la PMI a également vu les élèves de moyenne section. Un binôme de 2 professionnels de santé a été mis en place pour le suivi des enfants à besoins particuliers.

La communication par mail entre les parents et l'équipe enseignante fonctionne globalement assez bien. De petits dysfonctionnements ont été relevés (protection des données personnelles via la fonction copie-cachée pour les adresses mails, pas de retour de tous les parents alors que les enseignantes demandaient un accusé réception du mail concernant la lecture du nouveau protocole sanitaire suite à l'absence d'un enfant). D'autre part, certains parents regrettent qu'il n'y ait pas une mise à jour plus rapide des activités réalisées par les enfants.

L'équipe enseignante rappelle que les mails, la mise à jour du site en plus de toutes les autres tâches quotidiennes prennent beaucoup de temps et essayent de faire au mieux. Le cahier de vie et les différents travaux rendus à chaque période de vacances permettent de suivre les activités faites en classe. Un entretien à mi-chemin dans l'année pour faire le point sur les compétences acquises et à consolider a été également réalisé. A noter que l'équipe enseignante aurait aimé avoir plus de retours concernant la création de ce site.

Point sur les bénéfices et actions mises en place par les Parents Matelots et l'APEPA :

- *Parents Matelots* :
Vente des calendriers : 350 euros
Vente d'agrumes : 348,50 euros
Vente de plantations (fleurs et légumes) : 562 euros
- *L'APEPA (bénéfices attribués à l'école maternelle)* :
Vente de fromages : 300 euros
Vente de chocolats pour Pâques : 600 euros
Financement intégral du spectacle de Noël : 580 euros

Mme Grussenmeyer remercie chaleureusement les Parents Matelots et l'APEPA pour toutes leurs actions. A noter que toutes ces actions ont remporté un franc succès grâce au soutien et à l'adhésion de l'ensemble des parents et de la communauté éducative. Un énorme MERCI à eux.

Pour les investissements et projets à venir, Mme Oberle suggère qu'un achat de draisiennes, de matériels pour jouer dans la cour comme des brouettes, chariots, véhicules, trottinettes serait intéressant et utile pour les enfants. Une réflexion sur un appel aux dons, dans le cadre du développement durable est envisagée de la part des Parents Matelots et de l'APEPA. L'APEPA pourrait contribuer à une partie des achats restants en fonction des dons récoltés.

L'APEPA propose également la mise en relation d'un intervenant faisant de la gravure sur verre avec l'équipe enseignante, activité qui pourrait s'inscrire dans le volet arts du projet de l'école.

Enfin, une proposition de date du prochain conseil a été évoquée : le vendredi 25 juin à 17h30.

<p>La Directrice, Véronique GRUSSENMEYER</p> 	<p>Le Maire, Denis HOMMEL</p> 	<p>La secrétaire de séance, Marie-Laure MOREL</p> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------